

Madame le **MAIRE** de GRANVILLE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

VU le Code de la Voirie Routière,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,

VU l'arrêté municipal N°2011-320 en date du 31 mars 2011, réglementant la circulation par des feux tricolores au carrefour formé par la Rue des Menneries, la Route d'Avranches (RD673), l'Avenue des Vendéens (RD673) et la Rue Saint-Nicolas,

CONSIDERANT la nécessité de réglementer la circulation suite à la réalisation d'un giratoire au carrefour situé à l'intersection de la Rue des Menneries, la Route d'Avranches (RD673), l'Avenue des Vendéens (RD673) et la Rue Saint-Nicolas,

ARRETE

ARTICLE 1 **L'arrêté municipal N°2011-320 est abrogé.**

ARTICLE 2 Dès la mise en place de la signalisation, les véhicules circulant Rue des Menneries, Route d'Avranches (RD673), Avenue des Vendéens (RD673) et Rue Saint-Nicolas devront laisser la priorité aux véhicules circulant sur le giratoire situé à l'intersection de ces quatre voies.

ARTICLE 3 La signalisation (panneaux de police AB3a + M9c + B21-1) sera mise en place par les Services de la Ville ou le CD 50.

ARTICLE 4 Le présent arrêté prend effet dès la mise en place de la signalisation correspondante.

ARTICLE 5 Le Directeur Général des Services de la Mairie, le Commandant, Chef de la Circonscription de Police de Granville, le Chef de la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

GRANVILLE, LE 23 JUIN 2020

Premier Adjoint, par délégation

Michel PICOT

Le Premier Adjoint, par délégation
Michel PICOT



HOTEL DE VILLE

Cours Jonville – BP 409 – 50404 GRANVILLE CEDEX

Tél. 02 33 91 30 00 – Fax. 02 33 91 30 09 – Courriel : cabinet.maire@ville-granville.fr

ARRETE N°2020-06-AR-1063

DESTINATAIRE	NOMBRE	DATE
Affichage	1	
Police	@	
Pompiers	@	
Police. Municipale Pluri-communale	@	
Catherine CHARTRIN	@	
Service Communication	@	
Office de Tourisme	@	
Madame Dominique BAUDRY	@	
Monsieur Michel PICOT	@	
Monsieur Pierre-Jean BLANCHET	@	
Cabinet du Maire : Christine	@	
BEAUQUET	@	
Arnaud DE BOISGROLLIER	@	
Ludovic NICOLLE	@	
Pascal DRIEU	@	
Bastien LEMAILE	@	
Laurent HUIN	@	
Pascal SANTUCCI	@	
Jean-Michel LEROY	@	
Sophie LAVALLEY	@	
Service Transport Urbain NEVA	@	
Hôpital Avranches-Granville	@	
Le Normandy 2	@	
Conseil Départemental de la Manche		
stephane.gautier@manche.fr	@	
marie.bregeault@manche.fr	@	
stephane.beaufils@manche.fr	@	
Mairie de Saint-Pair sur Mer	@	

HOTEL DE VILLE

Cours Jonville – BP 409 – 50404 GRANVILLE CEDEX

Tél. 02 33 91 30 00 – Fax. 02 33 91 30 09 – Courriel : cabinet.maire@ville-granville.fr